

Image not found or type unknown



Contributions charges du mariage

Par **Soledade**, le **16/05/2015** à **01:18**

Mon époux refuse de participer aux charges du ménage . J ai décidé de saisir le juge.
Ma requête est urgente car déjà rejet de prêt et autres prélèvements.

À partir du dépôt de ma demande de contributions au tribunal :

Quel délai pour être convoqués ?

Quel délai pour une décision de contribution ?

Merci

Salutations